

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Pourquoi la date du 25 novembre ?

À Bogota, en 1981, la première rencontre féministe pour l'Amérique latine et les Caraïbes retient cette date en hommage aux trois sœurs Patria, Minerva et María Teresa Mirabal, combattantes contre la dictature de Rafael Trujillo au pouvoir de 1930 à 1961 en République dominicaine qui furent massacrées à coups de machette le 25 novembre 1960.

En 1993, l'Assemblée générale des Nations unies adopte la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Elle est ainsi définie : « tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ». En 1999 l'Assemblée générale des Nations unies fait du 25 novembre la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Féminisme et laïcité

Déjà en mars 2005, la Coordination française de la Marche mondiale des femmes s'inquiétait de « la place grandissante accordée par de très nombreux États à l'intervention politique des différentes Églises et à la montée des intégrismes religieux en Europe qui génèrent des reculs sévères quant aux droits des femmes européennes ». Elle affirmait en 2015 : « La Laïcité est pour nous une valeur universelle, vecteur de libération humaine ». De son côté la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF) revendique : « Pas de démocratie sans les femmes et pas de liberté et d'égalité sans laïcité. »

Parfois le rapprochement entre laïcité et féminisme est contesté au motif que la IIIe République qui a produit la loi de 1905 était bien peu favorable aux femmes au point de leur avoir toujours refusé le droit de vote. Ce n'est vrai qu'au prix d'une falsification qui amalgame la cause et l'outil à la disposition de cette cause. La laïcité n'établit pas l'égalité des sexes mais elle écarte des délibérations de l'État les autorités religieuses qui sont, dans leurs diversités, les pires ennemies du féminisme.

Une théorie pour refuser l'égalité au nom de la nature

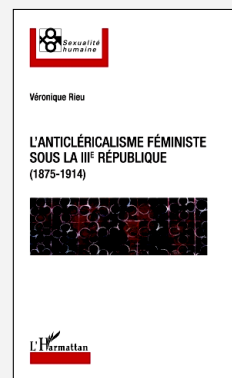
L'idée de complémentarité entre hommes et femmes pose l'idée de l'existence de rôles naturels ou d'origine divine pour les deux sexes. Elle justifie la perspective de réalisation du dessein divin au sein de couples hétérosexuels et invalide la lutte pour l'égalité des sexes et des sexualités. En France, en 2014, des opposants à un projet d'éducation scolaire soutenant l'égalité pour lutter contre les préjugés et stéréotypes sexistes à l'école, l'ABCD de l'égalité, y font échec en réclamant « un ABCD de la complémentarité ». En Tunisie, en 2012, lors du débat sur le projet de réforme de la Constitution le parti Ennahda opposé à l'idée d'égalité, annonce vouloir y introduire la notion de complémentarité, provoquant une levée de boucliers, mais conduisant à une formulation sur l'égalité trop vague et donc jugée peu opérante par le mouvement féministe.

Journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2019

Lors d'une **conférence-débat** à 18 heures à la Bibliothèque Simone de Beauvoir de Rouen, **Véronique RIEU** présentera son livre *L'anticléricisme féministe sous la IIIe République (1875-1914)* chez L'Harmattan pour lequel elle a reçu, lors des Rendez-vous de l'Histoire de Blois de 2015, le Prix de l'initiative laïque de la CASDEN, la MGEN et la MAIF.

L'auteure rappelle de grandes figures féministes "oubliées" par l'histoire officielle : Maria Deraismes, Hubertine Auclert, Arria Ly, Nelly Roussel, Madeleine Pelletier. La IIIe République suscite l'espoir chez celles qui luttent pour leurs droits et en premier lieu celui de voter. La loi de Séparation des Églises et de l'État de 1905 laisse entrevoir un mouvement favorable à leurs vœux. Mais l'Église n'a pas le monopole de la misogynie. Elles revendiquent l'égalité ! L'Église comme les anticléricaux leur opposent la « complémentarité des sexes » et leur assignation traditionnelle.

Sommes-nous réellement sortiEs de cette logique ?



Au verso, une contribution de Martine Storti à paraître dans le prochain bulletin du CREAL76

« Combat laïque » n°71 de décembre 2018

Étudiante en philo à la Sorbonne en Mai 68, prof de philo, journaliste, féministe, auteure de plusieurs livres dont le roman 32 jours de mai (Ed. Le bord de l'eau), Martine Storti est l'une des protagonistes du documentaire 8 femmes en mai 68 de Xavier Barthélémy projeté à l'initiative du CREAL76 en octobre à Mt-St-Aignan. Elle nous livre une contribution dans le cadre de cette journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes.

Mon corps n'est pas à votre disposition

Cette année le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences contre les femmes depuis 1999, coïncide quasiment avec le premier anniversaire du mouvement MeToo.

En un an, ce mouvement, qui a commencé aux USA en octobre 2017 avec l'affaire Weinstein, ce très puissant producteur américain accusé par nombre d'actrices de harcèlement et de violences sexuelles, a essaimé dans le monde entier. J'insiste sur ce premier aspect. Dans un moment où des personnes et des courants politiques remettent en cause l'universel, et veulent assigner le féminisme à résidence occidentale, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles s'est développée dans presque tous les pays, sous des formes certes différentes, mais avec le même objectif : montrer à quel point ces violences perdurent et la nécessité de politiques, d'initiatives, de lois pour les combattre.

Un second aspect caractérise ce mouvement que je qualifie de féministe : il n'a pas été initié par des féministes patentées, déclarées, militantes. Il s'agit d'un mouvement international et transversal. Parti d'un milieu, celui du cinéma, il en a gagné d'autres où les femmes sont nombreuses mais peu en position de pouvoir : l'opéra, le théâtre, la danse, la mode, le journalisme, la politique (toutes tendances confondues), le sport, le syndicalisme, et, au fil des semaines, des milieux et lieux d'études ou de travail fort nombreux. Donc la vague a largement dépassé le champ habituel des associations féministes. Sous cet angle, on peut faire la comparaison avec la lutte pour la libéralisation de l'avortement, qui concernait, elle aussi toutes les femmes, qu'elles soient riches, pauvres, blanches, noires, asiatiques, arabes, immigrées, prolétaires, bourgeoises, etc. Même si, évidemment, les choses n'étaient pas vécues de la même façon selon les positionnements de classe, toutes les femmes étaient concernées par le sujet.

La question du harcèlement, du sexisme, des violences concerne aussi toutes les femmes. Toutes les filles ont été élevées dans la peur du viol, de l'agression. Toutes les femmes ont peur la nuit, en se promenant seules au fin fond d'une ville ou d'une campagne. Et presque toutes les femmes ont été victimes, sinon de viol, du moins de mains aux fesses, de harcèlement, etc. Et toutes savent que, pas toujours mais trop souvent, supporter des tripotages ou même, pour reprendre la très ancienne expression populaire, « passer à la casserole », est à l'ordre du jour si l'on ne veut pas être fichue à la porte...

C'est donc une expérience ancestrale et partagée qui est massivement critiquée, stigmatisée, refusée. Et toutes les rengaines n'y pourront rien.

Les rengaines justement, nous en entendons beaucoup : délation, moralisme, puritanisme, haine des hommes, guerre

des sexes, fin de la séduction, annulation de la différence des sexes et j'en passe. Autant de rengaines qui traversent décennies et même siècles à chaque épisode de l'émancipation des femmes, à chaque progrès de leurs droits. Ainsi « puritaines », « moralisatrices » les filles du MLF qui dans les années 70 luttaient contre le viol. « Puritaines », « moralisatrices », encore les féministes qui soutenaient le projet de loi antisexististe proposée par Yvette Roudy lorsqu'elle était, dans les années 80, ministre des droits des femmes ! C'est ce que des publicitaires, soucieux surtout de leur fonds de commerce, expliquèrent au président de la République François Mitterrand qui du coup céda aux intimidations, pour ne pas avoir l'air de promouvoir un détestable « ordre moral ». Mais si le refus de la nudité pour elle-même renvoie au moralisme, j'ai beau faire, je ne vois pas en quoi refuser l'instrumentalisation des corps et en particulier de celui des femmes à des fins publicitaires, commerciales et financières en relève. De même, malgré mes efforts, je ne parviens pas à comprendre en quoi refuser d'être tripotée quand on n'en a pas envie instaurerait un ordre moral étouffant !

Dans les luttes actuelles, ce n'est pas tant l'instauration d'un ordre moral qui se joue, bien plutôt la récusation salutaire d'un ordre moral ancien, tenace et persévérant, qui apprend aux hommes à céder à leurs désirs et aux femmes à céder sur leurs désirs. Ce qui est dit, répété depuis des décennies et fort vivement depuis quelques mois est très clair et tient en une phrase : mon corps n'est pas à votre disposition. Et c'est l'énoncé de cet interdit qui oblige à inventer de nouveaux rapports entre les femmes et les hommes.

Il oblige aussi à faire une place importante dans les formations, qu'il s'agisse des formations scolaires et universitaires, des formations professionnelles initiales ou continues, à cet enjeu de la lutte contre le sexisme, le harcèlement, les agressions sexuelles. Même obligation pour le fonctionnement des entreprises, tant le sexisme et le harcèlement au travail demeurent hélas des comportements trop souvent considérés comme « normaux », « ordinaires », « sans gravité ».

Il oblige surtout à considérer cet enjeu des violences sexistes et sexuelles non pas comme un enjeu de mœurs, ou de morale, ou de règlements de compte mais bien comme un enjeu politique puis qu'il renvoie aux deux concepts politiques essentiels que sont la liberté et l'égalité.

Martine STORTI

20 novembre 2018

